

# **CLAUSES TECHNIQUES**

Dans le cadre du présent marché le titulaire doit garantir un niveau de prestations conformes aux objectifs éducatifs fixés par le projet d'établissement notamment concernant l'ouverture européenne, et sur l'environnement économique, culturel et social.

Les présentes clauses techniques décrivent les prestations, les spécifications techniques et niveaux de services, les contraintes techniques et organisationnelles pour le marché. Elles doivent être conformes à la norme NF EN 14804 concernant les organisateurs de séjours ou stages linguistiques (OSSSL).

L'obligation de confidentialité continuera après l'expiration du contrat. Elle devient caduque si l'information tombe dans le domaine public en dehors de toute intervention du Titulaire

## **LOT 1 : 1 VOYAGE A STRASBOURG EN 2024**

### **Objectifs pédagogiques et éducatifs**

Ce voyage s'inscrit dans un projet pédagogique qui a plusieurs objectifs : devoir de mémoire avec la visite du camp de la mort Struthof, ouverture à la culture et le vivre-ensemble.

### **Durée et effectifs**

Le séjour doit être organisé du mercredi 15 mai au vendredi 17 mai 2024.

Base : 45 étudiants + 4 accompagnateurs.

### **Le transport**

Trajet aller/retour en car de tourisme et pour les déplacements sur place.

### **L'hébergement**

- Les élèves doivent être hébergés en pension complète près des activités.

### **La chambre à coucher**

Chaque élève doit disposer d'un lit individuel avec un oreiller et des couvertures. Sauf information clairement indiquée dans l'offre préalable à l'inscription et/ou demande ou accord spécifique de l'élève, la chambre à coucher de l'élèves doit être individuelle ou à partager avec des personnes du même sexe, et pour les mineurs, d'âge ne différant pas de plus de 3 ans.

La surface d'habitation de la chambre à coucher doit être adaptée au nombre d'occupants. La chambre à coucher doit être équipée d'un éclairage suffisant pour permettre la lecture, d'une aération et d'un chauffage appropriés, ainsi que d'une fenêtre qui peut être ouverte et d'une porte qui peut être fermée.

La chambre doit disposer d'un espace de rangement, tel qu'une armoire ou une commode, permettant à l'élève d'y ranger ses vêtements et ses affaires personnelles.

### **La toilette**

L'élève doit avoir accès à une salle de bain. La salle de bain doit comprendre au moins les éléments suivants :

- . Une douche ou une baignoire avec de l'eau chaude et froide.
- .Des sanitaires .
- .Un lavabo avec de l'eau chaude et froide.

### **Les repas**

Les repas seront fournis par le centre d'hébergement, dans le respect du régime alimentaire des élèves et des accompagnateurs :

Petit déjeuner : du 16 au 17 janvier 2024

Déjeuner : du 16 au 17 janvier 2024

Dîner : du 15 au 16 mai 2024

### **Programme souhaité (page 3):**

## Programme souhaité :

	mercredi	Jeudi	vendredi
PETIT-DÉJ	Départ de Meaux à 6h00	Fourni par l'hébergeur	Fourni par l'hébergeur
MATINÉE	trajet	Visite libre du château du Haut Koenigsbourg	Visite guidée du camp du Struthof à Natzwiller
DÉJEUNER	A la charge des participants	Panier repas	Panier repas
APRÈS-MIDI	Visite du Parlement européen à Strasbourg	Visite pédestre guidée de Strasbourg	Départ à 14h00 pour Meaux
DINER/NUIT	Centre d'hébergement	Centre d'hébergement	Arrivée à 20h15 à Meaux